

FICHE D'INFORMATION :

TYPOMORPHOLOGIE ET ÉQUITÉ EN SANTÉ

L'équité en santé fait référence aux écarts qui existent dans les indices de santé et qui sont explicables par l'inégalité des conditions économiques, sociales ou géographiques. La forme urbaine (typomorphologie) peut contribuer, ou entraver, à l'équité en matière de santé. Les caractéristiques typomorphologiques d'un secteur qui contribuent aux inégalités en santé peuvent être le résultat de politiques telles que les plans d'aménagement du territoire, les règlements de zonage et les stratégies de planification. Puisque les groupes socialement défavorisés sont touchés de manière disproportionnée par les effets négatifs de ces politiques, il est impératif que celles-ci soient élaborées dans une optique d'équité en santé.

Les composantes d'une forme urbaine saine



Un usage mixte du territoire

Différents usages (commercial, résidentiel, culturel, aires ouvertes et aires de travail) créent des collectivités plus intégrées et plus dynamiques.

Des communautés « complètes »

Des communautés à forte densité, à usage mixte et aux types variés de logements qui permettent aux gens de tout âge, de tout milieu et de tout niveau d'aptitudes de vivre, de travailler, de consommer, de faire de l'exercice et de jouer, tout ça dans un même espace.



Des quartiers piétonniers

Des communautés qui comprennent des zones piétonnières sécuritaires et accessibles pour que les gens puissent se rendre à pied dans les magasins, aux services ou toute autre destination.

Des aménagements à échelle humaine

L'aménagement des bâtiments et des éléments urbains qui sont à l'échelle des usagers à pied favorisent l'exploration du quartier à la marche.



Des espaces verts et des espaces végétalisés

Se trouver dans des espaces verts et entourés d'éléments naturels améliore la santé mentale et augmente le sentiment de bien-être ainsi que la probabilité d'être physiquement actif.

Des espaces publics

Des espaces publics dynamiques favorisent l'interaction sociale.

Ce que l'on peut faire pour s'assurer que les politiques favorisent une forme urbaine saine



Intégrer la volonté d'équité et d'accessibilité en matière de santé pour les groupes vulnérables (comme les enfants, les personnes âgées, les gens à faible revenu, les nouveaux arrivants, les personnes handicapées) dans les politiques et règlements d'urbanisme.

Faire participer les groupes vulnérables à tous les aspects des processus de planification afin de s'assurer que les politiques intègrent leurs idées.



Consulter les professionnels de la santé publique au cours des processus de planification et de réalisation.

Tenir compte des effets sur la santé et des questions d'équité en santé en exigeant que les propositions de développement se fient à des études d'impact sur la santé.



Réviser les règlements de zonage pour assurer que les usages sont sains et équitables, particulièrement dans les quartiers à faible revenu. Par exemple, le zonage favorable aux piétons aide à créer des quartiers piétonniers.

Adopter des politiques d'aménagement du territoire qui favorisent la densité, la mixité et la « complétude » des communautés et qui découragent l'étalement urbain tributaire de l'automobile.



Faire en sorte que les projets d'amélioration de la forme urbaine tels que la création de « rues conviviales », de nouveaux parcs ou d'espaces publics se réalisent dans les quartiers à faible indice socio-économique.

Exemples de politiques canadiennes qui favorisent une forme urbaine saine

1. [Halifax Centre Plan](#) - Ce plan intègre l'idée de la santé dans l'aménagement du territoire par ses quatre notions de base : les collectivités « complètes », l'échelle humaine, la priorité des piétons et la croissance stratégique.
2. [Growth Plan for the Greater Golden Horseshoe Growth Plan](#) - Le Plan 2017 de croissance du Greater Golden Horseshoe (ou la région élargie du fer à cheval doré) a insisté sur la promotion du transport actif et a fait de l'Ontario la première province du Canada à mettre en œuvre une politique de Rues conviviales. Le Plan de croissance favorise aussi la densification, l'utilisation mixte de territoire et la création de « collectivités complètes ».
3. [Plan métropolitain d'aménagement et de développement](#) - Ce plan d'aménagement et de développement du territoire métropolitain de la grande région de Montréal donne des orientations politiques pour créer des milieux de vie durables, pour concevoir de meilleurs réseaux de transport et pour aménager des milieux naturels protégés.
4. [Politique de Rues conviviales](#) - L'objectif de cette politique est de rendre les déplacements accessibles, sûrs et confortables, en toutes saisons, pour tous les usagers de la route. Les besoins des personnes les plus vulnérables sont intégrés dès le début du processus afin de faciliter la planification à l'échelle humaine.



Centre d'écologie urbaine de Montréal



Sustainable Calgary



the centre for active transportation

This resource was made possible through a financial contribution from the Public Health Agency of Canada. The ideas expressed here do not necessarily represent those of the Public Health Agency of Canada. Vectors used in the infographic are attributed to Mello, Lnhi, Gerald Wildmoser, Wichai Wi, Milton Raposo C. Rêgo Jr., Johanna, ProSymbols, Yeoul Kwon, Andrew Doane from Noun Project.